



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité
le 1er Mars 2024.

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 040-224000018-20240301-SA_DES_2128_141-AR



Les Landes, le Département

Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

n° SA-DES 21/28-141

ARRETE
PORTANT DESIGNATION DE PERSONNALITES QUALIFIEES,
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA REGIE PERSONNALISEE A CARACTERE ADMINISTRATIF (EPA)
« FESTIVAL ARTE FLAMENCO »

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU les articles L. 2221-1 et suivants et R. 2221-53 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux régies chargées de l'exploitation d'un service public ;

VU la délibération n° I 2⁽¹⁾ de l'Assemblée départemental du 16 novembre 2020 approuvant la création de la régie personnalisée à caractère administratif « Festival Arte Flamenco », dans le domaine du spectacle vivant, ainsi que les statuts de cet établissement ;

VU les statuts de la régie personnalisée à caractère administratif « Festival Arte Flamenco » et notamment ses articles 8 et 9 ;

VU la délibération n° 1 en date du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : Sont désignés pour siéger au sein du Conseil d'administration de la régie personnalisée à caractère administratif « Festival Arte Flamenco », avec voix délibérative, les personnalités qualifiées suivantes :

- **Mme Antonia EMMANUELLI**
- **M. Alain BONTE**
- **Mme Marie-Laure BERNADAC**
- **Mme Flora MONTEIRO**

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-de-Marsan, le **- 1 MAR. 2024**

XF. L

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental